

Une réforme des retraites ?

Pour mieux baisser les pensions ?

Après les premières rencontres avec le Haut-commissaire à la réforme des retraites (HCRR), la CGT reste très interrogative et particulièrement vigilante face à un projet dont tous les objectifs ne sont pas affichés, en particulier celui du niveau des pensions qui en ressortirait.

On observe déjà que, pour légitimer la démarche, la critique du système actuel ne brille pas par son objectivité.

Ainsi, le mécanisme « par annuités » en vigueur dans tous les régimes de base est condamné au motif que certaines règles ne correspondent plus aux objectifs fixés.

La belle découverte !

A force de dégrader les paramètres tout au long des réformes additionnées depuis 1993, le système a fini par devenir difficile à lire et par produire des retraites en baisse.

Mais, n'était-ce pas le but de ces réformes ?

Pour autant et malgré ces dégradations, notre système de retraite par annuités et par répartition, grâce au principe de solidarité qui le fonde, a sorti les retraités de la pauvreté en moins de 30 ans : ils étaient 28 % à vivre en-dessous du seuil de pauvreté (défini comme 50 % du salaire médian) en 1970, ils n'étaient plus que 4,7 % en 1997 (Insee Première n°761).

Aujourd'hui, les proportions d'actifs et de retraités vivant en-dessous du seuil de pauvreté restent équivalentes

Le HCRR, à partir des travaux du COR (Conseil d'orientation des retraites), fait également ce constat : notre système conserve effectivement une part importante de solidarité.

Pour la CGT, c'est effectivement essentiel car cela permet encore aujourd'hui de diminuer les inégalités liées au travail.

On peut alors se poser la question : mais pourquoi s'aventurer dans une réforme systémique qui va chambouler tous les repères aussi bien pour

les travailleurs que pour les retraités ? De surcroît alors que les comptes sont grosso modo à l'équilibre. Rappelons que la Suède a englouti, dans la phase de transition de sa réforme, plusieurs années de pensions mises en réserves.

Pourquoi ne pas répondre clairement aux difficultés réelles et connues : le niveau des pensions dans l'avenir et le taux de remplacement que peuvent espérer les jeunes générations ; les basses pensions ; l'égalité femmes/hommes ; une vraie prise en compte de la pénibilité ; le maintien du pouvoir d'achat des retraites ; une réforme du financement liée à l'emploi.

Autant de sujets mis en avant par la CGT depuis plusieurs années et réaffirmés lors de la rencontre avec M. Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites.

Chambouler les repères et centrer le débat sur du meccano administratif, points ou comptes notionnels, est-ce innocent ?

N'y aurait-il pas d'autres objectifs, d'autres intentions ?

On est bien obligé de s'interroger.

Sous couvert de simplification, n'y a-t-il pas en réalité la volonté de mettre en place un système produisant une baisse encore plus forte des pensions futures, de manière automatisée, dans des conditions illisibles pour le commun des salariés ?

La CGT pose les questions que tous les salariés se posent : une réforme pour quel montant de pension, après quelle durée et à quel âge ?

Questions qui sont soigneusement écartées dans ce projet de réforme.

Questions que la CGT n'aura de cesse de mettre en avant et sur lesquelles elle appelle la plus grande vigilance de tous les salariés.

Montreuil, le 26 Avril 2018